HISTOIRE-GÉOGRAPHIE · TERMINALE STMG

La France depuis 1945 : République et puissance

7 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.

1 Refonder la République (1944-1946)

- GPRF dirigé par de Gaulle : retour de la République.
- Droit de vote des femmes : ordonnance du 21 avril 1944, premier vote en avril 1945.
- Nationalisations, comités d'entreprise (1945), Sécurité sociale (octobre 1945).
- Octobre 1946 : Constitution de la IVe République.

2 IVe République et décolonisation

- Régime parlementaire : une vingtaine de gouvernements en douze ans, instabilité ministérielle.
- Indochine (1946-1954) : Diên Biên Phu, accords de Genève.
- Maroc et Tunisie indépendants en 1956, Afrique subsaharienne en 1960.

3 La guerre d'Algérie (1954-1962)

- Algérie organisée en départements français ; Toussaint rouge du FLN le 1er novembre 1954.
- Appelés du contingent, attentats, torture.
- 13 mai 1958 : crise d'Alger, retour de de Gaulle ; avril 1961 : putsch des généraux, puis attentats de l'OAS.
- 18 mars 1962 : accords d'Évian ; juillet 1962 : indépendance.
- Rapatriés, harkis, appelés, Algériens : des mémoires plurielles.

4 Les institutions de la Ve République

1958 : exécutif fort → 1962 : président élu par les citoyens

- Constitution adoptée par référendum le 28 septembre 1958 : exécutif renforcé.
- Le Président nomme le Premier ministre, peut dissoudre l'Assemblée et recourir au référendum.
- Le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale (motion de censure).
- Élection du président au suffrage universel direct : réforme de 1962, première élection en 1965.

5 Une démocratie qui évolue

- 1981 : première alternance (François Mitterrand).
- 1982 : lois de décentralisation.
- Cohabitations : 1986-1988, 1993-1995, 1997-2002.
- Quinquennat : référendum de 2000, appliqué en 2002.

6 La puissance française

- Siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU depuis 1945.
- Dissuasion nucléaire : premier essai en 1960.
- Construction européenne : CECA (1951), traités de Rome (1957), Maastricht (1992), euro.

Pièges à éviter

- La IVe République tombe après la crise du 13 mai 1958, pas après le putsch des généraux (avril 1961).
- L'élection directe du président est adoptée en 1962, mais la première a lieu en 1965.
- Les accords d'Évian (mars 1962) précèdent l'indépendance (juillet 1962).
- Alternance et cohabitation ne sont pas la même chose.
- Ne donne pas de nombre exact de gouvernements de la IVe République : une vingtaine.